



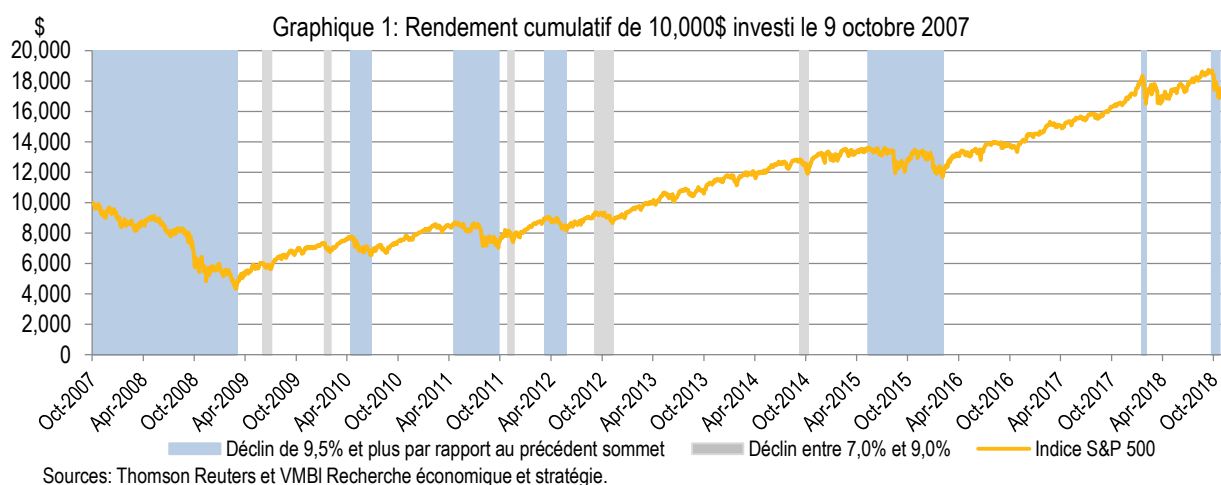
Faut-il se retirer du marché suite au repli du mois d'octobre?

Suite à la débâcle des marchés financiers du mois d'octobre, plusieurs investisseurs se demandent avec raison si le temps ne serait pas venu de retirer ses billes et réaliser les gains accumulés au courant des dernières années. En effet, personne n'aime être confronté à une baisse de la valeur de son épargne durement accumulée. De plus, avec une volatilité réalisée en 2018 environ deux fois plus importante qu'en 2017 et les tensions géopolitiques que l'on connaît, il est plus difficile d'envisager le futur avec positivisme. Toutefois, sans tomber dans le jovialisme et sans ignorer l'incertitude aiguë par rapport aux perspectives économiques et financières, il convient de rappeler certains faits statistiques. En somme, (1) il est plus payant de rester investi à long-terme et (2) les replis boursiers et les corrections sont, de manière générale, des bons points d'entrée.

L'avantage de rester investi à long terme

Prenons tout d'abord l'exemple d'une investisseuse indépendante qui investit 10,000\$ le 9 octobre 2007, soit possiblement à un des pires moments des vingt dernières années pour s'exposer sur les marchés financiers, car il correspond au sommet de la bourse américaine qui a précédé la Grande Récession de 2008-09. Ainsi, 10,000\$ investi dans l'indice composé S&P 500 à cette date aurait hypothétiquement perdu 57% de sa valeur pour atteindre 4,322\$ au creux du 9 mars 2009; en plein milieu d'une sévère récession. Lors d'une telle débâcle, il pourrait sembler opportun de sauver les meubles et désinvestir. Mais, quand sortir du marché et quand y revenir? Le « market timing » étant notoirement difficile, le jeu en vaut-il la chandelle?

Si une telle investisseuse avait plutôt décidé de rester investie sur toute la période qui s'ensuit, soit pour un peu plus de neuf ans, le rendement obtenu sur son investissement *depuis le 9 octobre 2007*, aurait atteint 75% et la valeur du 10,000\$ initial aurait été de 17,496\$ à la fermeture des marchés le 5 novembre 2018 (voir graphique 1). Cela équivaut à un rendement annualisé de 5%, malgré la crise financière de 2008-09. De plus, ce rendement ne considère que l'appréciation de la valeur marchande du prix des actions. En effet, si l'on ajoutait l'effet des dividendes réinvestis, le rendement total de l'investissement serait plutôt de 122% (7% annualisé).



Les replis boursiers sont communs et présentent des belles opportunités d'investissement

À l'inverse, tout vendre suite à une correction de marché risque d'être une stratégie perdante. En effet, la stratégie la plus payante dans notre exemple simplifié aurait été plutôt d'investir *suite* au long repli boursier de 2008-09. L'indice composé S&P 500 a livré un rendement cumulatif de 305% de son niveau le plus bas, le 9 mars 2009, au 5 novembre dernier. Ceci équivaut à un impressionnant rendement annualisé de 15% (17% en considérant les dividendes).

Rester dans le marché malgré les corrections et profiter de celles-ci pour augmenter son exposition aux marchés boursiers est définitivement une stratégie d'investissement à rendement attrayant. Un de ses avantages est qu'elle se présente plus souvent qu'on ne l'imagine. Par exemple, depuis le sommet du 7 octobre 2007, nous avons relevé pas moins de 7 replis de 9,5% et plus du S&P 500, incluant celui du mois d'octobre 2018 (barres bleues dans le graphique 1). À cela s'ajoute cinq replis entres 7,0% et 9,0% (barres grises dans le graphique 1).

En investissant hypothétiquement 1,000\$ suivant chacun de ces replis, les rendements obtenus ont toujours été élevés, malgré les baisses subséquentes des marchés. Par exemple, investir le 2 juillet 2010 suite à une baisse de 16% qui a débuté en avril 2010 aurait été associé à un rendement annualisé de 12,0%. Même la longue correction d'entre mai 2015 et février 2016 de 14,2% aurait permis d'obtenir un rendement annualisé de 15,1% en profitant du creux de vague (voir Tableau 1). Depuis 2009, cette stratégie obtient en fait un rendement annualisé moyen de 12,2%. Ceci toujours en excluant les rendements associés aux dividendes.

Tableau 1: Réinvestir suite à un repli est payant

Date du creux	Rendement total (%)	Rendement annualisé (%)	Valeur de 1,000\$ aujourd'hui
March 9, 2009	302.5	14.9	4,025
July 10, 2009	209.7	12.4	3,097
July 2, 2010	166.3	12.0	2,663
October 10, 2011	127.9	11.8	2,477
June 1, 2012	113.1	12.0	2,131
February 11, 2016	48.9	15.1	1,489
February 8, 2018	5.5	7.3	1,055
Moyenne		12.2	

Sources: Thomson Reuters et VMBL Recherche économique et stratégie.

L'importance d'un portefeuille équilibré

Enfin, il convient de mentionner que dans un portefeuille équilibré, les corrections sur les marchés boursiers sont proportionnelles au pourcentage détenu en actions. De plus, la plupart du temps lors de corrections boursières (même si cela n'a pas été le cas lors de la dernière correction), les obligations offre un rendement positif découlant d'une baisse des taux d'intérêts permettant ainsi de compenser en partie les pertes boursières. Finalement, la diversification géographique du portefeuille permet aussi habituellement de réduire les pertes. Par exemple, une correction sur les marchés boursiers s'accompagne souvent d'une appréciation du dollar américain qui sert alors de

monnaie refuge aux investisseurs qui fuient le risque. Une telle appréciation de la devise américaine, si une partie du portefeuille est composé d'obligations et d'actions sur les marchés américains, vient alors éponger une partie des pertes du portefeuille.

Conclusion

Bien-sûr, notre scénario de réinvestissement repose sur l'hypothèse (irréaliste on en convient) qu'il soit possible d'identifier à chaque fois le plancher suite à un repli. Cependant, la prescription resterait la même si on ne parvenait pas à identifier ces creux de marché : Investir lorsque les marchés sont en baisse livre le plus souvent des rendements très intéressants à plus long terme. Alors, faut-il sortir du marché suite à un repli? Pas si l'on mise sur le long-terme. De manière général, il est même plus profitable d'y augmenter son exposition. En plus, si on bénéficie d'un portefeuille équilibré qui table sur la diversification des actifs, les aléas des marchés boursiers devraient être plus tolérables et favoriser la détention à long terme.

Luc Vallée | Stratège en chef

514 350-3000 | valleel@vmbi.ca

Dominique Lapointe | Économiste

514 350-2924 | lapointed@vmbi.ca

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière qui soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.